

HA BILLEMENT
CUI RS
TEX TILES

C.F.D.T.

HA-CUI-TEX N° 291 - Janvier 1976

SOMMAIRE

● EDITORIAL

1976, UNE ANNEE DE LUTTE, pour la garantie de l'emploi et du pouvoir d'achat, pour le respect des libertés syndicales dans l'entreprise.

● VIE FEDERALE

A travers l'action et l'organisation.

● DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

C'est bien de cela qu'il s'agit à travers 2 expériences ; Bidermann et Lansiaux, traduites au Comité National lors des nombreuses interventions. Expériences intéressantes qui méritent d'être connues de tous.

● PORTUGAL

Un combat décisif qui aura une influence sur notre propre lutte. L'intervention de la section Bata de Lorraine.

● DOCUMENTATION DE BASE DU SYNDICAT

Les syndicats HA.CUI.TEX. une priorité, c'est la décision qui a été prise par notre Comité National. Dans un premier temps, nous donnons la documentation de base indispensable à chaque syndicat. Celle-ci ne pourra être opérationnelle que si elle est classée et mise à jour.

● CONSEQUENCES

DE LA NOUVELLE DIVISION INTERNATIONALE

DU TRAVAIL

C'est la position qui a été prise par le Conseil Fédéral HA.CUI.TEX. en Juin dernier. 7 mois après, cette position est toujours d'actualité et peut aider les sections à se situer face au patron.

● ARTICLES PARUS EN 1975

Rassemblés par rubrique, retrouvés d'un seul coup d'œil, pourront encore être utilisés en 1976.

● BAREME TEXTILE

Au 1^{er} janvier 1976.

* HA.CUI.TEX AUX MILITANTS *
*
* A compter du 1^{er} Janvier 1976, le prix de l'abonnement *
* pour 1 an est de : *
* — 22 F. pour l'abonnement « NORMAL » *
* — 17 F. pour l'abonnement « TARIF REDUIT » *
* — 27 F. pour l'abonnement « SOUTIEN ET EXTE- *
* RIEUR » *
* L'information syndicale reste l'élément essentiel de la *
* prise de conscience des travailleurs. *
* Pour que cela puisse se traduire dans l'action, abonnons *
* tous les Militants de la section jusqu'aux collecteurs. *

HA-CUI-TEX

→ aux syndicats et sections

2 DECEMBRE : SPECIAL MAROQUINERIE

- Compte-rendu de la réunion paritaire du 1^{er} décembre 75
- Avenant à la Convention Collective Nationale

9 DECEMBRE D.M.C.-GUILLET

- Circulaire à tous les correspondants

11 DECEMBRE : INFORMATION AGACHE-WILLOT

- Développer les revendications sur les salaires, le 13^e mois et la 5^e semaine de congés.

12 DECEMBRE : SPECIAL BLANCHISSERIE

- Résultat de la commission paritaire du 10 décembre à Lyon.

17 DECEMBRE : SPECIAL TANNERIE-MEGISSEURIE

- Compte-rendu de la réunion paritaire du 15 décembre.
- Les objectifs de la Tannerie Française, vu par les patrons.
- L'avenant Salaires applicable au 1^{er} janvier 76.

UN MENU

ou l'art de faire serré la ceinture aux travailleurs

RESTAURANT « GRANDE CEINTURE »

« Chez Giscard »

Menu

Impôts salés

Libertés grillées

Assiettes de promesses soufflées

Petits salaires

Salade de Baratin

Plateau de chômagés

**

Flambée des prix

Gelée des crédits

**

Vins

Château Chirac

Nuits St Ponia

Nuit Clos Le Canuet

Note à présenter « AUX TRAVAILLEURS » T.V.A. en sus.

Réalisé par les travailleurs de la CIP, dans le Pas-de-Calais en occupation depuis juillet pour maintenir leur emploi.

— Mieux que des mots et des articles, ce menu resitue bien la situation imposée à l'ensemble de la classe ouvrière en cette fin d'année 1975.

— Refusons la cuisine gouvernementale et patronale en mettant à jour les problèmes des travailleurs.

SOMMAIRE

● EDITORIAL

1976, UNE ANNEE DE LUTTE, pour la garantie de l'emploi et du pouvoir d'achat, pour le respect des libertés syndicales dans l'entreprise.

● VIE FEDERALE

A travers l'action et l'organisation.

● DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

C'est bien de cela qu'il s'agit à travers 2 expériences ; Bidermann et Lansiaux, traduites au Comité National lors des nombreuses interventions. Expériences intéressantes qui méritent d'être connues de tous.

● PORTUGAL

Un combat décisif qui aura une influence sur notre propre lutte. L'intervention de la section Bata de Lorraine.

● DOCUMENTATION DE BASE DU SYNDICAT

Les syndicats HA.CUI.TEX, une priorité, c'est la décision qui a été prise par notre Comité National. Dans un premier temps, nous donnons la documentation de base indispensable à chaque syndicat. Celle-ci ne pourra être opérationnelle que si elle est classée et mise à jour.

● CONSEQUENCES

DE LA NOUVELLE DIVISION INTERNATIONALE

DU TRAVAIL

C'est la position qui a été prise par le Conseil Fédéral HA.CUI.TEX, en Juin dernier. 7 mois après, cette position est toujours d'actualité et peut aider les sections à se situer face au patron.

● ARTICLES PARUS EN 1975

Rassemblés par rubrique, retrouvés d'un seul coup d'œil, pourront encore être utilisés en 1976.

● BAREME TEXTILE

Au 1^{er} janvier 1976.

HA-CUI-TEX AUX MILITANTS

A compter du 1^{er} Janvier 1976, le prix de l'abonnement pour 1 an est de :
— 22 F. pour l'abonnement « NORMAL »
— 17 F. pour l'abonnement « TARIF REDUIT »
— 27 F. pour l'abonnement « SOUTIEN ET EXTERIEUR »

L'information syndicale reste l'élément essentiel de la prise de conscience des travailleurs.
Pour que cela puisse se traduire dans l'action, abonnons tous les Militants de la section jusqu'aux collecteurs.

L'année 1976 commence mal pour les travailleurs

- Nombreuses augmentations des prix et services publics,
- Augmentation des cotisations Sécurité Sociale,
- Poursuite du chômage partiel et total.

Donc, une diminution importante du POUVOIR D'ACHAT et notamment des Salaires les plus bas.

En même temps, le patronat et le gouvernement portent atteinte aux libertés syndicales dans les entreprises.

**

Plus que jamais, il faut agir pour imposer les revendications :

- Augmentation des salaires,
- Rattrapage de nos professions,
- Garantie d'emploi et de ressources sur place,
- Amélioration des conditions de travail,
- Libertés syndicales dans les entreprises.

Il faut agir pour :

- Refuser que les cotisations supplémentaires à la Sécurité Sociale soient payées par les travailleurs.
- Exiger une véritable Sécurité Sociale.

**

EN CE DEBUT D'ANNEE 1976

Après l'agression des patrons et du gouvernement à l'encontre de la CFDT.

IL FAUT RENFORCER NOTRE ORGANISATION PAR DE NOMBREUSES ADHESIONS.

C'est le plus sûr moyen d'imposer une autre politique pour satisfaire nos revendications et de faire ainsi une bonne année d'action syndicale avec la CFDT renforcée.

HA - CUI - TEX

26, rue Montholon - 75439 PARIS - Cédex 09

29^e ANNEE - NOUVELLE SERIE

Publication mensuelle
(Commission paritaire n° 632.D.73)

Le numéro : 2,00 F

- Abonnement annuel « NORMAL » : 22 F (10 numéros)
- Abonnement « TARIF REDUIT » : 17 F
- Abonnement « SOUTIEN et EXTERIEURS » : 27 F

au C.C.P. HA-CUI-TEX Paris 22-202-24

Pour les changements d'adresse, le signaler très vite et joindre la dernière bande avec 1,60 F en timbre poste.

Rédaction, Administration :

26, rue Montholon, 75439 PARIS, Cédex 09
FEDERATION DES INDUSTRIES HABILLEMENT,
CUIR, TEXTILE C.F.D.T.

Téléphone ligne directe : 824-92-27

Téléphone standard ou confédéral : 280-62-43

**1976 une année de lutte...
Pour la Garantie de l'emploi et du pouvoir
d'achat**

**Pour le respect des libertés syndicales dans
l'entreprise.**

L'année 1975 laissera dans l'histoire du mouvement ouvrier des traces tout comme l'année 1968 s'inscrivait elle aussi dans l'histoire.

**1975 ANNEE DE RECESSION... ANNEE DE REPRESSION
POUR LA CLASSE OUVRIERE**

Le bilan tout compte fait est relativement facile à établir :

— Le chômage n'a cessé de se développer depuis le début de cette année, nous parlons maintenant de 1.500.000 chômeurs dans notre pays.

— Le coût de la vie, c'est-à-dire en fait le pouvoir d'achat n'a cessé lui aussi de se détériorer gravement, touchant encore un peu plus durement les défavorisés : 15 % d'augmentation selon l'indice CFDT.

— Les fermetures d'entreprises ne peuvent plus se comptabiliser.

— S'ajoute à cela le chômage partiel et de ce fait les augmentations de salaires s'en trouvent atténuées ; que veut dire en effet par exemple + 16 % d'augmentation dans l'année lorsque l'on ne fait plus que 25 ou 30 heures par semaine depuis des mois ?

— Les conditions de travail n'échappent pas non plus à l'énumération et bien souvent même la production faite auparavant en 40 heures se fait tout simplement désormais en 30 heures ou 35 heures...

— Cette année, plus que les autres, aura été sous le signe de la répression... de la répression patronale... de la répression policière tout court...

— Bilan aussi... du pouvoir Giscardien que l'on peut résumer par un seul mot : ECHEC...

Plus de 500 jours de ce pouvoir... se soldent par un échec retentissant... ormis bien sûr les réformes annoncées à grand renfort de publicité et qui n'ont absolument pas engagé le pouvoir.

— L'hymne national « la Marseillaise », se joue désormais plus lentement.

— Les vœux à l'Elysée ne se présenteront plus le 1^{er} Janvier... mais le 2 janvier.

— L'année de la femme... aura vu la création d'un Ministre spécial... l'on en connaît les résultats positifs...

« Le patronat pense qu'effectivement l'égalité de l'homme et de la femme est une chose fort intéressante, car les femmes pourraient aussi travailler la nuit... ».

Pour la première fois aussi depuis des dizaines d'années des militants, des responsables syndicaux... de notre organisation ont connu les prisons de l'Etat... les perquisitions à domicile... les interrogatoires...

Jusque là, seuls nos parents avaient encore ce souvenir dans leurs mémoires...

Durcissement du Pouvoir

D'une façon générale ce que l'on peut dire c'est que chaque fois que dans un pays la situation économique se dégrade, entendez par là que les profits diminuent pour le Patronat et que d'autre part la classe ouvrière se bat et bien chaque fois la répression est plus dure, plus brutale.

L'Allemagne, l'Italie avant la guerre, ont connu des situations identiques, et qui progressivement dans ces deux pays un ordre basé sur la discipline appuyé par les forces policières, petit à petit ont conduit à éliminer totalement toutes les libertés...

- Liberté d'expression,
- Libertés syndicales,
- Liberté politique.

DES LUTTES EFFICACES

Si cette année, comme il est dit précédemment, a été une année de récession et de dépression, il ne faudrait pas pour autant en conclure que la classe ouvrière est restée inactive et les bras croisés... bien au contraire...

Les conflits n'ont jamais été aussi durs... et aussi longs.

— Les occupations d'usines... séquestrations... n'ont jamais été aussi nombreuses et la capacité de la classe ouvrière à s'organiser en

certaines périodes et à réagir vivement, ont démontré si besoin en était, qu'elle n'entend pas se laisser endormir par des promesses faites au coin du feu.

Souvenons-nous de la manifestation du 10 juillet à la tour Eiffel... manifestation qui apportait un démenti cinglant au propos euphorique du Président de la République lorsque celui-ci invitait les Français à partir l'âme tranquille en vacances.

N'oublions pas non plus que l'année 1975 c'est :

— La CIP... les Tanneries d'Annonay... Everwaer... Desombre... Fougères... la Bastide Rouairoux... pour ne citer que ces conflits dont la durée pour certains, remonte à plus d'un an...

Conflits qui montrent que la classe ouvrière n'entend pas se laisser laminer par le rouleau compresseur de la restructuration.

1975... année qui restera aussi dans les annales de la Justice...

— Des patrons pour la première fois connaissent les prisons pour avoir préféré le profit à la sécurité des travailleurs.

Bailleul (ex patron des établissements Bailleul actuellement CIP) fut un des premiers à inaugurer en la matière ! ...

Enfin, ces derniers jours... l'affaire des soldats comme l'on dit, a fait la UNE de la presse écrite et parlée...

LE POUVOIR EN DIFFICULTE

Le pouvoir est en difficulté... ce qu'il avait prévu c'est-à-dire utiliser la crise pour accélérer encore un peu plus la restructuration de l'industrie... entendons l'industrie de pointe... Chimie, Automobile, Electronique... (au détriment soit dit en passant d'autres secteurs moins rentables) eh bien ! cette restructuration trouve une ligne de résistance... les travailleurs n'acceptent plus aujourd'hui du jour au lendemain de se retrouver sans travail...

La classe ouvrière agressée

Pratiquant une vaste opération d'agression pour détourner l'attention de la situation économique et sociale et masquer la responsabilité du gouvernement et du patronat. L'état met en avant « un présumé complot » touchant la sécurité des Français et la défense nationale.

Après la loi anti-casseur (qui déjà visait de fait les organisations syndicales) le pouvoir ressuscite une autre juridiction d'exception de son arsenal répressif, la loi d'exception qui fut créée pendant la guerre d'Algérie pour lutter contre l'OAS. Cette ordonnance du 4 juin 1960 n'a jamais été soumise à la discussion et au vote parlementaire.

Cette loi encore une fois s'attaquera aux Militants et plus particulièrement aux Militants et Responsables CFDT, la preuve, c'est que des Militants inquiétés n'ont rien à voir avec l'action des appels. La Justice Civile perquisitionne chez des Militants CFDT à Caen. Suite à une action syndicale elle interpelle un responsable CFDT Rhône-Alpes pour une manifestation du 2 décembre 1975. La police agresse sauvagement les ouvriers du livre, faisant plusieurs blessés graves.

A Lille, la police aide Desombre à récupérer son stock bloqué par le personnel, à St-Pôl : Milice armée et chiens sont employés par la direction pour chasser les grévistes. Cependant, Henri ASTIC malgré les jugements favorables des différentes Cours de Justice après plus d'un an, n'est pas encore réintégré.

La situation doit être considérée comme grave

Il ne faut pas s'y tromper le régime se durcit et nous vivons en ce moment même un début de Fascisation... il ne s'agit pas de pratique Fasciste à telle ou telle occasion, mais bien d'une Fascisation, la nuance entre les deux est de taille...

Pour la première fois, une organisation syndicale, la deuxième organisation syndicale Française, la CFDT est attaquée directement à travers ses Militants...

Il est inutile de revenir en arrière sur ce qui s'est passé depuis les premières arrestations de Militants CFDT, sinon de constater et de souligner que l'Union des Forces Populaires a montré son incapacité à réagir promptement face aux attaques du pouvoir contre la CFDT, donc contre la classe ouvrière toute entière. A cet égard on ne peut que remarquer qu'il était pourtant une autre façon de répondre à la « diversion » répressive du gouvernement, en réalisant l'unité de toutes les forces syndicales et politiques du mouvement ouvrier sur les points communs et non par delà les divergences politiques... ceux qui cette fois se sont crus à l'abri, sont ceux-la même qui peut-être demain, seront les premiers touchés.

Cependant, ce constat aussi amer soit-il, ne doit pas nous faire tomber dans l'anticommunisme, ou dans l'anticégétisme le plus primaire, l'occasion serait trop belle pour le pouvoir qui, d'une pierre aurait fait deux coups.

1976, RENFORCER L'ORGANISATION : UNE NECESSITE

Sans être devin, il est fort probable que l'escalade ne se terminera pas en Janvier... cela doit nous inciter plus que jamais à renforcer notre organisation syndicale...

La lutte cette année, sera encore plus nécessaire qu'elle ne l'a été en 1975, plus nécessaire donc d'insister particulièrement sur l'implantation, le recrutement de notre organisation, plus le régime se durcit, plus la classe ouvrière doit être à même de riposter, organisée dans l'action syndicale...

- L'emploi pour tous,
- La réduction de la durée du travail avec maintien du salaire,
- La retraite à 60 ans, 55 ans pour les travaux pénibles,
- Respect des libertés syndicales dans l'entreprise,

seront des revendications qui auront cours encore en 1976...

Notre succès à les imposer au patronat sera d'autant plus probant que nous réussirons dans l'action et par l'adhésion à renforcer la CFDT.

Le Bureau Fédéral
23 Décembre 1975

A TRAVERS L'ACTION →

● Ets DESOMBRE, Lille (59)

Depuis le 2 octobre, les ouvrières des Ets DESOMBRE, confection de lingerie à Lille, occupent leur entreprise et luttent pour garantir leur emploi sur place.

Elles se battent parce qu'elles jugent leur entreprise viable et qu'à l'exemple d'autres entreprises, elles ont découvert que c'est en restant ensemble qu'une solution peut être trouvée pour leur problème d'emploi.

La popularisation du conflit se poursuit. A l'occasion des fêtes de fin d'année, les ouvrières ont distribué de nombreux tracts à la porte des grands magasins et ont appelé la population à soutenir leur combat. Distributions de tracts et collectes également sur les marchés et aux portes des entreprises.

Parallèlement à l'occupation, les démarches se poursuivent. Leur dernière rencontre avec le commissaire à la reconversion laisse supposer que des pistes de reprise étaient envisagées.

Les travailleuses des Ets DESOMBRE continuent la lutte pour que l'emploi soit maintenu sur place et dans la profession.

● RHONE-POULENC-TEXTILE

Un important comité central d'entreprise s'est tenu le 16 décembre 75 à Paris.

La direction a annoncé de graves mesures concernant l'emploi des travailleurs de R.P.T., telles que :

- Chômage pour le personnel de production
- fermeture des usines de Givet, Albi et Grenoble. Fermeture d'un atelier au Péage-de-Roussillon et à Bezons.
- Passage en production du personnel administratif E.T.A.M.
- Proposition de travail à mi-temps au personnel féminin n'ayant pas ou ayant 1 enfant à charge.

La C.F.D.T. a rappelé avec force sa revendication de la garantie de l'emploi sur place et dénoncé les manœuvres de la direction pour faire payer la note aux travailleurs.

Dans les jours qui ont suivi ce comité central de nombreuses Assemblées de travailleurs se sont tenues dans diverses usines afin d'envisager la riposte nécessaire.

● SAINT FRERES, Flixecourt (80)

En juillet, l'action avait permis d'obtenir une prime de vacances égale pour tous de 600 F. Cette prime avait d'ailleurs été étendue à plusieurs entreprises du groupe Agache-Willot.

En octobre démarre une campagne de signature de pétitions pour l'obtention d'un 13^e mois égal pour tous.

Le 28 novembre remise des pétitions à la direction générale qui propose une gratification hiérarchisée et liée à l'assiduité, de l'ordre de 150 F.

Début décembre, des motions sont rédigées dans les différentes entreprises Saint Frères de la vallée de la Nièvre regroupant 3 300 travailleurs. Ces motions revendiquant le 13^e mois non hiérarchisé sont remises à chaque direction d'établissement avec un arrêt de travail de 30 minutes.

Le 9 décembre, la direction générale répond que si elle accorde un 13^e mois non hiérarchisé, les cadres vont se mettre en grève !

Devant ce refus de la direction, les travailleurs se mettent en grève le 11 décembre. Les arrêts de travail se poursuivent chaque jour à raison de 1 à 2 heures par équipe. Parfois cela s'accompagne de la retenue du directeur dans son bureau ou blocage de la route.

A l'usine Saint Frères à Etaples après la grève illimitée avec occupation, les travailleurs ont décidé une autre forme d'action. Un atelier reste en grève illimitée, les autres font des arrêts surprises et les travailleurs versent une partie de leur salaire aux travailleurs de l'atelier en arrêt total.

Le 19 décembre, les travailleuses de Coframaille SCHIRMECK, également du groupe Agache-Willot, ont débrayé 2 heures pour obtenir le 13^e mois.

Fin décembre, l'action se poursuivait, la direction refusant de négocier.

● CHAUSSURES CHOLETAIS

Le 27 Novembre 75 s'est tenu à St Macaire en Mauges (49) un important rassemblement de protestations des travailleurs de la chaussure de la région choletaise.

Ce rassemblement unitaire à l'initiative de la C.F.D.T., avec la C.G.T., visait à dénoncer la situation d'insécurité d'emploi faite aux travailleurs de la région, affrontés aux licenciements collectifs et fermetures d'entreprises.

● HERITIERS GEORGES PERRIN

Depuis le 25 novembre, les travailleurs de l'équipe de nuit font grève 1 heure par jour en fin de poste pour obtenir la majoration de nuit à 35 %, la révision de la prime de transport, 5 nuits fériées la veille des jours fériés. Actuellement en plus des jours fériés, les travailleurs de nuit des H.G.P. ont déjà 3 nuits payées les veilles de fête.

Les travailleurs revendentiquent également 30 minutes de pause et la prime de panier à 10 francs.

● C.I.P. Haisnes-la-Bassée (62)

Les travailleuses de la C.I.P. ont accompli avec succès leur tour de France des luttes pour l'emploi.

Cette forme nouvelle de lutte a permis aux travailleuses de la C.I.P. de rencontrer d'autres travailleurs de France en lutte eux aussi pour la garantie de leur emploi.

Les échanges d'expériences ont été fructueux et ont permis une sensibilisation plus importante des travailleurs dans les secteurs visités.

Mettant à profit l'occupation de l'entreprise, une journée d'étude sur les conditions de travail a été tenue dans l'entreprise. Avec une équipe d'ergonomistes (spécialistes qui étudient le travail) les ouvrières ont étudié les conditions de travail dans l'Habillement et regardé comment ces conditions sont modifiées dans un conflit.

● LEMAIRE ET DILLIES, Roubaix (59)

Dans cette entreprise de fabrication de tapis pour voiture, la section C.F.D.T. est fraîchement implantée. L'action a démarré le 11 décembre pour une augmentation de salaire de 1 franc de l'heure, une prime de fin d'année de 1 000 F, la majoration des heures de nuit à 25 %, des vêtements de travail.

Les travailleurs, en majorité des immigrés, étaient très décidés et ils ont occupé l'usine. La direction a été surprise, la dernière grève remontant à 1936.

La direction a proposé 25 centimes de l'heure d'augmentation et la majoration de nuit à 25 %. Elle s'est engagée à revoir d'autres points après la reprise du travail. Après un refus de ces propositions jugées insuffisantes, la décision de reprise du travail a été prise le 18 décembre afin de maintenir l'unité des travailleurs. Certains étant décidés à reprendre le travail.

● SOCIETE DES FILATURES DE LA REGION DE FOURMIES, Avesnelles (59)

Dans l'usine du Moulin de la S.F.R.F., les travailleurs se sont mis en grève dans la nuit du 5 décembre. Les travailleurs venaient de constater des baisses de salaire. Immédiatement ils cessent le travail, occupent les locaux et établissent leurs revendications :

- un salaire libéré du rendement
- un salaire minimum à 11 francs de l'heure.

Après plusieurs affrontements parfois violents avec la direction, par exemple le directeur qui veut forcer le piquet de grève avec un camion, et plusieurs négociations sans résultat, les travailleurs retiennent le directeur dans son bureau.

Finalement une négociation peut avoir lieu à la Mairie. Des garanties de salaire ont été obtenues et le travail a repris le 12 décembre.

● Ets ETIENNE MOTTE, Cours (69)

Dans cette fabrique de couvertures la totalité du personnel a débrayé du 5 au 12 décembre pour obtenir le 13^e mois par étapes.

Devant la détermination des travailleurs la direction a proposé : 500 F pour la fin de l'année 1975 - 200 F en janvier 76 - 300 F pour les congés 76 et 500 F en décembre 76. Pour 1977 ces avantages acquis grâce à l'action, seront rediscutés dans l'entreprise.

● CASSEGRAIN, Segré (49)

A la maroquinerie Cassegrain de Segré s'il n'y avait pas eu la C.F.D.T. les travailleuses n'auraient pas obtenu un rappel de 130 F environ. Ce rappel correspondait aux 11 heures du mois de mai et aux 2 heures du mois d'Août que la direction refusait de payer.

L'action de la C.F.D.T. a permis de régler ce problème.

● Les FILS DE LOUIS MULLIEZ (Phildar), Roubaix (59)

Depuis plusieurs années la section C.F.D.T. se bat pour une réduction du temps de travail sans perte de salaire.

Un premier résultat vient d'être obtenu pour le personnel travaillant en équipe. Les veilles de jours fériés l'horaire des équipes sera de 6 h 20 payées 8 heures.

● VIENNE ET BONDUELLE, Roncq (59)

Dans la Vallée de la Lys, les licenciements ça continue !!!

C'est vrai que, dans le Textile, les patrons renouvellement l'outil de travail et en profitent pour liquider du personnel. Une machine cela travaille plus vite qu'un bonhomme et rouspète beaucoup moins au sujet des salaires et conditions de travail (et pour cause). Donc chez Vienne et Bonduel, dont le siège est à Roncq, mais où les ateliers de production se trouvent à Halluin et à Comines, les capitalistes ont ainsi décidé de faire un nettoyage.

Premier bruit : il y a un an, on parlait que les Willot reprendraient l'affaire puis d'autres sons : dépôts de bilan, compression de personnel. La C.F.D.T. se décide de poser, publiquement, la question : foudres patronales qui, prétextant un détail dans un tract, attaquent la C.F.D.T. pour diffamation et mettent à pied, pour le reste de la semaine, le délégué syndical. Tout cela se termine devant le tribunal des Prud'hommes où les patrons perdent le procès et doivent payer les retards de salaire, annuler la mise à pied et verser une astreinte ; ce qu'ils n'ont toujours pas fait.

En avril, les choses se précipitent : Vienne annonce au Comité d'entreprise 30 licenciements sur Halluin. Les organisations syndicales réagissent vigoureusement pendant un temps, la C.F.T.C. et la C.G.C. donnent l'impression qu'elles participeront à l'action, ce ne fut hélas qu'une impression. N'empêche que la C.F.D.T. et la C.G.T. font le forcing et décident une manifestation devant le siège social et à travers les rues de Roncq pour le 13 mai. On n'avait jamais vu ça à Roncq, pratiquement tous les travailleurs de Vienne et Bonduel étaient là, sauf les employés, les cadres et les contre-maitres qui étaient venus déposer une motion une demi-heure avant, dans le cadre d'une contre-manifestation, mais des militants des boîtes environnantes les avaient avantageusement remplacés. Cette manifestation fut malheureusement sans suite, mais elle influenza, très certainement, l'inspection du travail, qui n'accepta pas le licenciement collectif, mais accorda 2 ou 3 licenciements individuels.

La direction et des cadres ne désarmèrent pas et créèrent un climat de tension et d'insécurité tout en proposant, aux licenciés potentiels, des places dans d'autres boîtes de cette façon. 21 travailleurs quittèrent l'usine, puis ce fut le répit.

Dans le courant septembre, nouvelle attaque : 33 licenciements pour l'usine de Comines. La C.F.T.C. se propose de chercher à reclasser les exclus, c'est ce qu'on appelle la division du travail, le patron licencie et son allié reclasse : c'est pas beau ça !!

N'empêche que la C.F.D.T. et la C.G.T. mobilisent à nouveau et le 16 octobre, pendant le Comité d'Entreprise, un meeting eut lieu devant la boîte où, cette fois, avaient pris place des employés qui constatent qu'ils sont concernés directement. Les prises de parole furent plus incisives que le 13 mai, la C.G.T. attaque vigoureusement le Gouvernement Giscard et la C.F.D.T. proposa aux travailleurs de réduire la

production individuelle pour laisser du travail à leurs camarades licenciés. Une manif. se déroula ensuite dans les rues pour parvenir à la Mairie de Comines où une motion fut déposée. Deux opérations franchement réussie, mais suite à la seconde, les travailleurs reprendront-ils à leur compte, les mots d'ordre d'autoréduction des horaires qu'ont proposés les militants C.F.D.T.

On aura certainement l'occasion d'en reparler ...

INTERNATIONAL

● L'EMPLOI EVOQUE A LA C.E.E.

Une rencontre s'est tenue à Bruxelles le 24 novembre. Elle avait pour but, dans le cadre de la Communauté Européenne, d'étudier les possibilités d'intervention de Fonds social européen pour le Textile et l'Habillement.

Ce fonds social européen peut intervenir en faveur des travailleurs touchés par une récession dans leur secteur professionnel.

La fédération était représentée à cette rencontre.

● CONTACTS

Une rencontre s'est tenue à la Fédération avec deux militants de passage à Paris.

Il s'agit de **Ernesto Morano**, responsable de la formation syndicale pour la C.G.T. de Colombie (C.M.T.) et de **Rosalino R. Martin** chargé de la formation syndicale à la **BATU** (région asiatique de la C.M.T.)

L'échange de vue sur les différents problèmes des travailleurs et la formation syndicale a été très intéressant.

● GREVE DU LUNDI EN GRANDE-BRETAGNE

Les 500 000 salariés des entreprises de bonneterie et tissus de maille dans le Nord-Ouest de l'Angleterre ont décidé de faire **grève tous les lundi**, conformément au mot d'ordre lancé par leur syndicat.

De plus ils **refusent de travailler en heures supplémentaires**. Ces décisions visent à protester contre le refus de leurs employeurs d'accorder une augmentation salariale de 54 F par semaine. Les chefs d'entreprises n'acceptent en effet de relever les salaires que de 10 % ce qui, pour un grand nombre de salariés, est inférieur à l'augmentation réclamée par les syndicats.

● LE TEXTILE AU NORD VIET-NAM

L'industrie Textile de Saïgon est entrée dans la voie de la production planifiée, avec la fourniture d'équipements et la consommation de sa production, assurées par l'Etat.

Toutes les entreprises Textiles de Saïgon ont signé des contrats avec l'Etat et elles centrent leurs efforts sur la **production des tissus dont la population du pays a le plus besoin**.

L'approvisionnement régulier des usines textiles en matières premières ainsi que l'achat régulier de leurs productions, a **procuré un emploi à plusieurs milliers d'ouvrières Textiles qui étaient sans travail depuis la fin de la guerre**.

LA SITUATION NATIONALE DES BRANCHES

■ REVALORISATION DU TRAVAIL MANUEL

La C.F.D.T. a été auditionnée par le groupe d'études sur la revalorisation du travail manuel. Ce groupe a été constitué par le premier Ministre sur demande du Président de la République.

La Fédération HA-CUI-TEX a rappelé les bas salaires de nos professions ainsi que la sous-qualification et les salaires au rendement. Nous avons également dénoncé les différences inadmissibles selon les catégories, différences que la mensualisation n'a fait qu'atténuer, le statut unique devenant indispensable pour de meilleures garanties sociales.

Cela a également été l'occasion de rappeler la nature du travail dans nos branches travail répétitif, parcellaire, charge de travail fatigüe nerveuse, travail en équipe et posté, etc.

Enfin, nous avons dénoncé le scandale du secteur blanchisserie non couvert par une convention collective nationale, ni accord de mensualisation.

■ DELAINAGE DE MAZAMET

Un accord en date du 9 juillet 75 prévoit 4 heures d'information syndicale par année. A noter que les patrons ont introduit quelques restrictions dans le texte.

■ TANNERIE-MEGISSEURIE

Un accord a été signé le 27 octobre 75 concernant une nouvelle

classification des Techniciens et Agents de Maîtrise de Tannerie. Les agents de maîtrise et techniciens sont classés en 5 échelons allant du coefficient 205 au coefficient 295.

Cet accord est applicable de 3,30 % au 1^{er} janvier 76. Valeur du point à 6,25 F.

■ HAUTE COUTURE ET COUTURE PARISIENNE

Un accord en date du 15 décembre 1975 porte le salaire minimum au point 100 à 5,79 F au 1^{er} décembre et à 6,08 F au 1^{er} janvier 76.

Les salaires effectifs sont majorés de 2,5 % au 1^{er} décembre et de 5 % au 1^{er} janvier 76.

■ MAROQUINERIE

Un accord a été conclu le 1^{er} décembre. Il prévoit une majoration des minima conventionnels de 7,20 % au 1^{er} décembre 75 et 1,68 % au 1^{er} janvier 76, soit 16,34 % sur l'année.

Néanmoins, le manœuvre spécialisé sera au 1^{er} janvier au niveau du SMIC. Le point 100 passera à 5,95 au 1-12-75 et 6,05 au 1-1-76.

■ GANTERIE

Une commission paritaire s'est tenue le 17 décembre. Les patrons proposent le point 100 à 5,40 au 1^{er} février 76, 5,67 au 1^{er} avril 76 et 5,76 au 1^{er} juillet 76.

PUBLICATION AU JOURNAL OFFICIEL

■ TEXTILE-NATUREL Roubaix-Tourcoing

Est étendu l'accord local du 9 avril 1975 concernant les salaires au 1^{er} avril 75 (J.O. du 26 novembre 75)

Est étendu l'avenant salaire n° 18 du 21 mars 1975 (J.O.) du 27 juillet 75)

■ CHAUSSURES

Est étendu l'additif n° 2 du 30 septembre 1975 à l'avenant salaire

n° 9, portant sur les salaires minima au 1^{er} octobre 1975 (J.O. du 21-12-75).

■ BLANCHISSERIE LORRAINE

Est étendu l'avenant du 23 octobre 1975 concernant les salaires

A TRAVERS L'ORGANISATION

▲ BUREAU FEDERAL

Il s'est tenu le 18 décembre et il a été consacré à l'analyse de la situation ainsi qu'à l'action revendicative pour le début de l'année 1976. L'ordre du jour du Conseil Fédéral de Janvier a été préparé.

▲ RENCONTRE DES RESPONSABLES DE TRUSTS

Elle s'est tenue les 19 et 20 décembre avec la participation des responsables des principaux trusts et des membres du bureau fédéral.

A partir des informations de chaque trust, l'analyse de la restructuration a été faite collectivement, tant en ce qui concerne les trusts, les groupes et le rôle des banques, mais aussi pour les conséquences directes et indirectes pour les travailleurs. Une application concrète a été décidée en ce qui concerne la prise en charge des trusts et groupes en 1976.

▲ FORMATION

Les sessions annuelles de branche se sont tenues en décembre avec 75 militants de l'Habillement, du cuir et du textile naturel.

Sessions intéressantes qui se situaient dans les objectifs fixés par les conseils nationaux des branches.

Trusts

Plusieurs rencontres régionales de trusts se sont tenues :

— groupe Schlumpf

— groupe Mulliez

— groupe Agache-Willot Nord

— Groupe Agache-Willot Est

Elles ont permis de mieux préciser les liaisons nécessaires, mais aussi les objectifs et moyens d'ac-

tionnaux et primes ancienneté (J.O. du 20-12-75).

■ FOURRURE

Est étendu l'avenant n° 6 du 15 septembre 75 concernant les salaires au 1^{er} octobre 1975 (J.O. du 19-12-75).

A TRAVERS L'ORGANISATION

tion ainsi que la nécessité de la poursuite de l'effort d'implantation de la C.F.D.T. dans les trusts.

▲ BLANCHISSERIES-TEINTURERIES

L'équipe responsable des blanchisseries s'est réunie à Paris le 9 décembre.

Après avoir analysé la situation dans les entreprises et la pratique syndicale, il a été décidé une initiative C.F.D.T. dans le but de populariser et de développer un rapport de force, en faveur d'une convention nationale et d'implantation de la C.F.D.T.

▲ CAMPAGNE 3 + 1

● Implantation de la C.F.D.T. au « Pigeon Voyageur » entreprise de confection à Béthune (62). Cette entreprise fait partie du groupe Agache-Willot.

Pour la première fois la CFDT présentait une liste aux élections de délégués du personnel. La CGT était seule depuis 10 ans.

Résultats : C.F.D.T. 3 titulaires et 239 voix - C.G.T. 3 titulaires et 188 voix. Aux élections des suppléants les 6 sièges vont à la CFDT.

La section compte déjà 70 adhérents et le recrutement continue.

● Poron à Châtillon-sur-Seine (21)

La grève du mois de Novembre a été l'occasion de faire de nombreuses adhésions à la C.F.D.T. Cela a été également l'occasion de démarrer une nouvelle section C.F.D.T. dans un autre établissement Poron situé à Montbard. C'est au total 185 adhésions nouvelles à la C.F.D.T. qui ont été faites dans les 3 établissements Poron.

URGENT - IMPORTANT - URGENT - IMPORTANT

Spécial impôts

- ▲ C'est le syndicalisme magazine de février 1976, plus complet que les années précédentes, ce numéro « impôts » est un excellent moyen de faire connaître la CFDT autour de nous et de faire de nouveaux adhérents.
- ▲ Commandons-le dès maintenant à :
Syndicalisme CFDT :
26, rue Montholon
75439 PARIS CEDEX 09
avant le 14 janvier 1976.
- ▲ La diffusion aussi doit être prévue : c'est un élément de notre pratique syndicale qui est important.
- ▲ Payé 3 francs et vendu 4 francs : c'est aussi une possibilité de donner des moyens aux syndicats et aux sections.

DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

Le thème principal du 3^e Comité National HA.CUI.TEX.-CFDT était « la pratique syndicale ».

A cet égard nous pensons que l'expérience BIDERMANNE vécue par les militants CFDT dans cette entreprise à majorité de femmes et de jeunes est une expérience intéressante et qui à ce titre mérite d'être connue de TOUS.

L'expérience de la Section LANSIAUX à Hénin-Beaumont, confection chemises est complémentaire, et nous montre comment l'action est un moment propice pour démarrer une section syndicale.

Chez BIDERMANNE — confection masculine à Hénin dans le Pas-de-Calais

- effectifs : 570 travailleurs, une majorité des femmes de 16 à 30 ans.
- embauche en permanence des jeunes de 16 à 25 ans.
- La CFDT a la totalité des postes DP et CE depuis 1975.

Dans l'entreprise l'objectif de la direction c'est : augmenter la production par tous les moyens.

L'objectif de la CFDT, par contre : permettre une prise de conscience de l'exploitation capitaliste par l'action et les assemblées : pendant la pause avec les filles de la chaîne de pantalons.

Suite à une assemblée des décisions sont prises :

- Arrêter la chaîne, chaque fois que les chefs disputent une ouvrière.
- tracts et affiches pour dénoncer l'augmentation des cadences, les crises de nerf, les dépressions, etc.

NOTRE PRATIQUE CONSTANTE AVEC LES TRAVAILLEURS

Nous avons dû arrêter la chaîne trois fois parce que les filles se faisaient disputer par les chefs.

Les chronos ont disparu : les chefs les ont retrouvés dans la poubelle.

Le 1/4 d'heure d'information est important : on discute, on décide ensemble des formes d'actions. Quand il y a eu conflit avec un chef, arrêt de la chaîne et discussion avec les filles dans la chaîne.

A propos d'un licenciement...

Le 21 octobre, nous partons tous les délégués en formation au syndicat Hacuitex de Lens. La direction en profite pour licencier une ouvrière. La chaîne pantalon soit 110 ouvrières débrayent, arrêt de toute la chaîne, malgré que les délégués ne soient pas là.

Avertis, nous revenons pour discuter avec la direction. **L'ouvrière est réembauchée, grâce au rapport de force.** C'est une victoire. Pendant la pause nous expliquons cela et nous insistons sur l'importance du syndicat et la nécessité de se syndiquer pour être plus fort et solidaire. Résultat 28 adhésions.

...et des cadences

La direction nous accuse d'avoir lancé un mot d'ordre « Ralentir les cadences augmenter les effectifs ». Il y a des auto-collants sur les machines et tables.

La direction menace « Je ne veux pas que Bidermann soit dirigé par la CFDT... ».

La direction propose la promotion aux délégués, elle a déjà réussi à acheter 5 délégués, en leur donnant de meilleurs postes de travail et meilleur salaire.

Notre pratique dans la section

Travail en équipe. Partage de responsabilités. Plan de travail de la SSE et organisation. Réunion de la Section tous les lundis pour préparer les réunions de DP. Préparer les réunions de CE en équipe. Préparation du 1/4 d'heure d'information que nous avons obtenu. Toutes les déléguées s'expriment devant les filles.

Nos priorités

- contacts avec les filles dans les chaînes et à la pause.
- formation syndicale — stage — sessions — J.E. HA.CUI.TEX — participation à l'interprofessionnel.
- Sessions jeunes — participation des filles de 17 et 18 ans.

AU-DELA DE L'ENTREPRISE

Lansiaux c'est aussi une confection à Hénin-Beaumont (fabrication de chemises). Il y a 150 ouvrières.

Les ouvrières de chez Lansiaux sont venues chez Bidermann pendant les heures de travail pour rencontrer les délégués et leur demander leur aide pour démarrer une section. Elles étaient en grève pour défendre une ouvrière licenciée.

Nous nous sommes rencontrées plusieurs fois chez une copine, responsable du syndicat HA.CUI.TEX et aidées par le permanent Interprof, une section syndicale a démarré avec 72 adhésions.

La grève a duré une semaine, elle s'est terminée avec un accord. Depuis 3 déléguées sont parties en stage de nouveaux militants Hacuitex à Arras.

Les camarades de chez Lansiaux nous ont dit qu'en 1968, la CGT avait démarré un syndicat et laissé tomber par la suite. Jacqueline nous dit : « Vous n'allez pas nous laisser tomber à la CFDT ».

EN CONCLUSION

Ce que nous pensons c'est qu'il y a beaucoup de travailleurs qui attendent pour démarrer une section.

C'est à nous d'être attentifs et près des travailleurs.

PORTUGAL, UN COMBAT DÉCISIF QUI AURA UNE INFLUENCE SUR NOTRE PROPRE LUTTE

Notre pratique syndicale, c'est aussi donner la dimension internationale de la lutte des travailleurs, l'intervention de la section syndicale BATA introduit cette réalité. Le combat révolutionnaire que même la classe ouvrière Portugaise aura une influence décisive sur notre lutte pour le socialisme en France. L'enjeu est donc d'importance...

L'avenir du combat révolutionnaire que mène la classe ouvrière portugaise, aura une influence décisive sur notre propre lutte pour le socialisme en France. L'enjeu est important pour tous : en élargissant la brèche, nous ouvrirons un espace plus vaste à l'initiative populaire et à la mobilisation de la classe ouvrière européenne vers le socialisme.

Le combat décisif que livrent les travailleurs, la gauche, syndicale, la gauche révolutionnaire, les commissions de travailleurs, d'habitants, de paysans, de soldats, pour renforcer le pouvoir populaire mérite d'être diffusé, divulgué, afin d'être mieux compris et soutenu par l'ensemble de la classe ouvrière française et de ses forces progressistes.

Aujourd'hui, l'urgence est de démystifier la propagande bourgeoise qui simplifie et caricature la réalité portugaise, réduisant le combat qui anime le peuple pour le socialisme à un simple choix parmi des modèles extérieurs : démocratie libérale, bureaucratie d'Etat.

Ne nous y trompons pas : l'enjeu est bien capitalisme ou socialisme. L'effondrement du régime fasciste et l'instauration possible d'un socialisme démocratiquement géré par la base et appuyé sur le pouvoir des travailleurs, hantent les matins brumeux de la bourgeoisie européenne et défient l'impérialisme américain.

La montée des luttes de classe et la crise de la domination bourgeoisie, montrent que les travailleurs et le peuple portugais sont en mesure de construire le socialisme.

Nous y croyons avec espoir, avec confiance. Mais il nous faut aussi prendre résolument le parti de les soutenir. C'est plus que notre devoir internationaliste : c'est la nécessité de faire progresser notre acquis théorique et notre pratique syndicale qui doivent nous inciter à montrer, dès maintenant, la nature et l'enjeu des luttes ouvrières au Portugal.

UN LONG PASSE DE LUTTES ANTI-FASCISTES

La classe ouvrière portugaise a connu un long passé de luttes anti-fascistes. Le développement de la conscience de classe, la combativité ouvrière et populaire, le mouvement de masses, s'amplifient constamment au Portugal durant la dernière période du fascisme.

— A partir de 1960 la lutte politique se radicalise. Le Parti Communiste Portugais (clandestin et sévèrement réprimé) s'investit à fond dans les luttes ouvrières et agricoles — notamment en 1962, lors de la lutte du prolétariat agricole de l'Alentejo (1) qui revendique la journée de 8 heures.

Cette grande période de luttes ouvrières, manifestations de rue, grèves à l'Université, se termine par une énorme répression, dont le solde est lourd pour le mouvement ouvrier et anti-fasciste : de nombreux morts, la prison de militants, l'exil.

— La lutte politique se précise à ce moment. Un fort mouvement de front unitaire s'amplifie, préconisant la lutte armée.

— En 1969 l'enjeu politique se clarifie. **Sous la poussée de la gauche révolutionnaire** au sein de l'opposition, sous l'impulsion aussi de Mai 68 en France, une rupture, deux pôles surgissent clairement et publiquement dans les forces de l'Opposition. L'un social-démocrate (alliance démocratique, républicaine, réformiste) qui valorise le processus électoral. L'autre, une option clairement socialiste, orientée vers la démocratie de base et la conquête du pouvoir par les travailleurs.

Parallèlement, la poussée revendicative et l'action syndicale s'organisent. Durant les dernières années du régime fasciste, les syndicats (jusque là divisés, corporatistes, manipulés par le pouvoir et le patronat) s'engagent dans la voie de l'unité, échappent progressivement au contrôle de l'état, soutiennent les luttes ouvrières de plus en plus nombreuses.

C'est ainsi qu'en 1970, à Lisbonne, quatre organisations syndicales fondent l'**Intersyndicale**, qui vise à coordonner l'action. Les militants de gauche communiste et de la gauche révolutionnaire influencent environ 10 % des syndicats, y prennent une part importante.

La revendication s'organise — les conflits sont très nombreux —, la conscience de classe des ouvriers portugais s'amplifie.

(1) Région agricole dominée par les gros propriétaires terriens.

UN VASTE MOUVEMENT POPULAIRE QUI SE DEVELOPPE

Dès le coup d'Etat militaire renversant le fascisme, un vaste mouvement populaire se développe au Portugal. Libéré du joug fasciste, le peuple travailleur se révèle imprévisible.

Au début, le mouvement est spontané, inorganisé. Et bientôt l'effondrement du régime devient profond, sous l'explosion d'une spontanéité combative qui entraîne soldats et ouvriers, paysans, petite bourgeoisie urbaine, employés appauvris et officiers progressistes.

Au lendemain du 24 avril, le peuple de Lisbonne libère lui-même les militants emprisonnés par la police politique, dénonce les fascistes, réclame l'épuration immédiate.

Très vite, le mouvement populaire va se fortifier, balaye audacieusement les hésitations du MFA dont le programme est rapidement dépassé. L'offensive des forces populaires et travailleuses s'accroît et se concrétise par un ensemble d'expériences de lutte et d'acquis importants :

- Revendications très importantes sur les salaires, les horaires, les conditions de travail et de vie ;
- Exigence d'épuration des patrons et des cadres fascistes ;
- Accélération du processus de décolonisation ;
- Occupation d'usines pour défendre l'outil de travail, l'emploi et le salaire ;
- Obtention d'un salaire minimum, sécurité sociale, conventions collectives, réduction des écarts de salaire ;
- Liberté d'expression et d'organisation ;
- Mouvement autogestionnaire dans le textile : Sogantal, Charminha, Tapetes de Areiolas ;
- Affiliation de tous les syndicats à l'Intersyndicale ;
- Radicalisation des luttes en réponse aux tentatives de répression du nouveau pouvoir : Mabor, Effacec, PTT, Lisnave, Metro, Tap, Jornal do Comercio.

RIPOSTE DES TRAVAILLEURS CONTRE LA REPRESION DU NOUVEAU POUVOIR

La répression du nouveau pouvoir et du patronat se manifeste par des licenciements collectifs, des réquisitions de grévistes, des licenciements de militants de la gauche syndicale et révolutionnaire, par la promulgation d'une loi anti-grève.

Les travailleurs ripostent partout où le pouvoir et le patronat essayent de reprendre l'initiative. La combativité ouvrière soutenue par l'enthousiasme populaire, se manifeste par des luttes offensives qui répondent à des conditions concrètes :

— Malgré l'imposition du salaire minimum, de nombreuses petites entreprises (comme Sousa Abreu dans le textile) refusent de payer. Les travailleurs les y obligent en occupant l'usine.

— A la TAP (transports aériens) les travailleurs s'opposent avec succès et lors d'affrontements très violents au licenciement de 226 ouvriers et employés, dont beaucoup sont des militants politiques.

— **Après la fuite de certains patrons** (comme à l'Estalagem Claras-Leiria) **les travailleurs gèrent eux-même leur emploi**. L'exemple de ce restaurant à vocation touristique est édifiant et permet de bien comprendre l'enjeu et la nature du combat qui livrent les travailleurs portugais. C'est pourquoi il faut le raconter :

Le patron avait déjà accepté difficilement l'instauration du salaire minimum. Début 1975, dès la parution du nouveau barème salarial, il menace de liquider tout. Faute de syndicat, les travailleurs forment une commission. Le patron s'en remet à l'Etat, tente d'obtenir des crédits ; les travailleurs exigent de les contrôler. Entretemps, le patron s'absente pendant un mois. Les salaires sont déjà très en retard. Le patron revient, mais repart aussitôt après, et définitivement.

La situation est alarmante : pas d'argent en caisse, retard dans le paiement des salaires et des fournisseurs, crédits bloqués, clientèle touristique inexistante. Les travailleurs revoyent le rôle de leur Commission travailleurs, qui devient un organe exécutif de la décision de l'assemblée générale. Les décisions sont prises collectivement : salaires égaux pour tous, répartition du travail selon les aptitudes et les connaissances (c'est ainsi qu'achète le détergent celui qui l'utilise), et surtout modification des contraintes du marché (se fournir auprès des coopératives agricoles, servir les repas à bas prix aux travailleurs de la ville).

Comme les travailleurs le définissent eux-mêmes : « l'autogestion c'est la gestion par tous les travailleurs avec l'objectif de maintenir l'emploi et le salaire ; la C.T. n'est qu'un organe coordinateur et exécutif contrôlé par l'assemblée ».

— **Le mouvement autogestionnaire des travailleurs du textile** démontre aussi comment la combativité et l'offensive des travailleurs (quand l'initiative et la décision reviennent à la base et à l'assemblée), permettent de défendre l'emploi et l'outil de travail, de contrôler la production et d'orienter le type de consommation.

L'environnement capitaliste international menace l'industrie du textile. Les ouvrières de la Sogantal, de Charmine, de Naturana, les ouvriers de Sousa Abreu, savent les limites de leur mouvement en régime capitaliste, cependant leurs formes de lutte (séquestration, baisse de cadences, expropriation, autogestion) posent l'enjeu fondamental : détruire le capitalisme, avancer par le contrôle ouvrier et le pouvoir populaire vers le socialisme.

Le syndicat du textile du Sud soutient activement le combat des travailleurs du textile.

La gauche révolutionnaire crée le contact nécessaire et mobilise le soutien populaire autour de ces luttes.

AUTONOMIE ET UNITE DE LA CLASSE OUVRIERE

C'est dans ce contexte trop schématiquement exposé que la question de l'autonomie et de l'unité de la classe ouvrière se trouve posé.

L'Intersyndicale, dominé par les militants communistes, en soutenant les gouvernements successifs a perdu avec eux la bataille de la production, et la confiance d'une immense partie des travailleurs.

Les travailleurs s'unissent autrement. Les grèves, les conflits les mobilisent, ils apprennent à s'organiser. L'unité à la base, non au sommet.

Depuis le 25 avril 1974, le capitalisme a souvent reculé au Portugal. Il est désormais grandement menacé.

La nationalisation des banques, des grands monopoles et de secteurs importants de l'économie, la réforme agraire, les coopératives agricoles, représentent déjà un acquis considérable.

Le pouvoir populaire, le contrôle ouvrier, même embryonnaires sont une force ascendante qui pose le problème du pouvoir économique et du pouvoir politique.

La complexité de ces luttes et de ces expériences de contrôle ouvrier et de pouvoir populaire dans un pays où le pouvoir politique est éclaté, ne doivent pas nous désorienter : elles sont aujourd'hui (à l'heure où elles mobilisent cent mille travailleurs à Lisbonne et font céder le gouvernement) l'élément majeur du processus révolutionnaire portugais.

Ignorer ces initiatives de base, unitaires, politiques et apartidaires (Commissions de travailleurs, d'habitants, de soldats), ignorer les structures qui tendent à les coordonner (Assemblées de Zone, Conseils de Village), peut-être alibi ou stratégie.

Et c'est pourtant de là qu'il nous faut partir. Plutôt que des discours et des projets politiques des principaux partis, des fractions du MFA, des revirements du Conseil de la Révolution.

La classe ouvrière portugaise a inventé (ou réinventé) ces formes d'organisation autonome pour garantir les acquis réalisés depuis le 25 avril.

L'offensive a été constante : dirigé d'abord contre les fascistes, contre les grands capitalistes et les seigneurs de la terre, aujourd'hui contre le réformisme et la social-démocratie.

La mobilisation populaire a été grandissante, touchant à l'ensemble des structures portugaises : enseignement, santé, habitat, communication sociale, équipements sociaux.

La poussée révolutionnaire est une réalité. La lutte de classe est aujourd'hui dans l'armée, comme dans l'usine.

SOUTIEN A LA CLASSE OUVRIERE PORTUGAISE

Les difficultés que la classe ouvrière portugaise rencontre pour détruire le capitalisme, doivent nous inciter au soutien. Il ne peut être un soutien informel et idéaliste, il doit s'agir d'une solidarité de classe.

C'est pourquoi le syndicat Bata propose aux camarades HaCuiTex, aux syndicats et aux sections d'organiser un soutien actif au mouvement révolutionnaire de la classe ouvrière portugaise.

Faire du combat de la classe ouvrière portugaise le nôtre, cela se traduit pratiquement :

- dénoncer les campagnes de dénigrement de la presse bourgeoisie, de même que les pressions internationales qui visent à saboter l'économie.
- Populariser les acquis du mouvement ouvrier portugais.
- Diffuser la nature et l'enjeu des luttes et des expériences des travailleurs portugais.
- Multiplier les contacts avec les formes d'organisation autonomes de la classe ouvrière (Commissions de Travailleurs, Comités de défense, Assemblées de Zone, Conseils de Village).
- Echanger notre pratique syndicale, notre acquis théorique avec les syndicats qui ont clairement défini leur option de classe et de masse (Textile du Sud, Chimie).
- Maintenir la liaison avec l'Intersyndicale sans la privilégier par rapport aux autres formes d'organisation autonomes.

Il incombe tout naturellement à la Commission Internationale HaCuiTex d'approfondir notre analyse sur le processus révolutionnaire portugais. Les moyens ne manquent pas.

Il s'agit seulement d'être là aussi offensifs.

C'est bien entendu un choix à faire.

Faisons-le.

Dans son intervention, la section syndicale de BATA soulignait que l'enjeu est bien capitalisme ou socialisme. Cet aspect est aujourd'hui bien confirmé par les événements qui se déroulent actuellement au Portugal.

A Porto le 1^{er} janvier 1976, la Police tire sur des manifestants venus réclamer la libération de leurs camarades emprisonnés : bilan 3 morts dont 1 enfant.

« Aujourd'hui, en ce moment même, la lutte au Portugal, continue, elle se mène contre le fascisme avec toutes les forces anti-fascistes ». Cette déclaration émane du Major Denis de Almeid ancien commandant en second du RALIS (régiment d'artillerie de Lisbonne) actuellement emprisonné.

A suivre... la lutte du Peuple Portugais pour sa libération continue.

2 Janvier 1976

Documentation de base du syndicat cfdt HA-CUI-TEX

Le Comité National du Puy a décidé que l'organisation de Syndicats HA.CUI.TEX, reposant sur des actions, était une priorité pour que se développe une action syndicale offensive et efficace.

Cela exige plusieurs conditions, dimension humaine de la localité ou du secteur géographique, une structure adaptée pour animer l'action, une équipe responsable, un plan de travail, un budget, l'utilisation des outils mis à la disposition.

Nous reviendrons sur ces divers aspects prochainement, mais dans un premier temps, nous donnons ci-après la documentation de base indispensable au syndicat C.F.D.T. HA.CUI.TEX, local ou de secteur.

Cependant, il ne suffit pas d'avoir une documentation de base, elle doit être opérationnelle, donc classée et mise à jour, afin qu'elle puisse être utilisée couramment.

Cela exige une certaine discipline par ceux qui en sont responsables, mais aussi par tous ceux qui s'en servent, afin que cette documentation soit le support de l'action collective du syndicat.

UNE PRIORITE : LE SYNDICAT HA.CUI.TEX.

Si les travailleurs sont avant tout exploités et dominés dans l'entreprise, ils sont aussi conditionnés par le système capitaliste qui est une organisation globale de toute la société.

L'organisation syndicale doit donc partir de l'entreprise, mais être partie prenante du syndicat HA.CUI.TEX local, qui lui-même est en liaison avec l'action professionnelle et interprofessionnelle.

Il est nécessaire d'être organisé en syndicat HA.CUI.TEX, local ou de secteur pour :

- créer un rapport de force plus général,
- organiser le soutien et la solidarité en cas de conflits,
- développer l'implantation et le soutien aux nouvelles sections,
- s'enrichir mutuellement des expériences,
- définir une politique syndicale,
- représenter le Syndicat aux autres structures professionnelles et interprofessionnelles.

Les positions et décisions concernant l'action ou l'orientation doivent être discutées dans les sections, mais confrontées et arrêtées en syndicat local ou de secteur.

Une section coupée du syndicat est vulnérable, elle sera vite influencée et récupérée par le patron, ou limitera son action à l'entreprise et deviendra un syndicat maison, sans lien avec la CFDT.

Le travail en syndicat permet d'avoir un plan de travail, un budget, un plan d'implantation, une politique de formation, de mener une réelle action de masse et de classe avec l'ensemble des travailleurs de nos industries et de toutes les professions.

Pour faire face à ses responsabilités, le syndicat a besoin d'une organisation efficace, mais aussi d'une certaine documentation de base pour assurer cette efficacité.

Pour répondre aux besoins exprimés, une liste d'une documentation utile a été dressée. Elle est à adapter en fonction de la réalité et des besoins du syndicat local ou de secteur HA.CUI.TEX.

1) LE FICHIER DES SECTIONS CFDT COMPOSANT LE SYNDICAT

avec pour chaque section syndicale d'entreprise

- les coordonnées du Responsable et N° téléphone de l'usine,
- les coordonnées du Trésorier,
- le partage des responsabilités dans la S.S.E.
- la liste des Collecteurs,
- la liste des Adhérents,
- le résultat des élections,
- le courrier,
- les tracts et documents réalisés (avec les dates).

2) ORGANISATION FINANCIERE ET COLLECTAGE

Il faut de la rigueur à tous les niveaux. Même si le trésorier tient matériellement les comptes, le syndicat a besoin d'avoir constamment à jour :

A) Un état des timbres et des cotisations

L'état des commandes des timbres par année, les retours et paiements au SCPVC avec les dates.

Sur un cahier, un état par section avec les dates :

- des timbres remis,
- le paiement en francs et nombre de timbres,
- les timbres dus.

B) Les finances

Toute recette et dépense doit être justifiée par écrit.
Un livre de caisse des recettes et dépenses.
Un livre CCP ou Bancaire avec recette et dépenses.
Les comptes de fin de mois et annuels.

3) LES COORDONNES

DES DIFFERENTES STRUCTURES ET SERVICES DE LA CFDT

— Adresses et N° de téléphone - ainsi que coordonnées des Responsables.

de : l'U.L. ou UIS ou UIB (suivant le cas)
de : l'Union Départementale
de : la Région Professionnelle
de : la Région Interprofessionnelle
de : la Fédération
de : La Confédération et ses différents services :
— Economat,
— Librairie,
— SCPVC (commande de timbres et carnets)
(connaître le CCP)
— Syndicalisme etc...
— Avec également :

Les adresses et N° de Téléphone de l'Inspection du Travail.

4) DOCUMENTATION DE BASE GENERALE

Pour connaître nos droits :

— Le code du travail ou législation du travail
— Les bouquins CFDT sur les D.P., C.E., C.H.S., les Elections,
La Formation Permanente.
— Les principaux numéros spéciaux des liaisons sociales et
si possible l'abonnement à la revue quotidienne, ou indiquer
où elle peut être consultée.

Pour agir dans l'orientation C.F.D.T.

— Les textes de base CFDT
— Syndicalismes Hebdo et Magazine
— CFDT Aujourd'hui
s'y abonner

5) DOCUMENTATION

NECESSAIRE AUX SYNDICATS C.F.D.T. HA.CUI.TEX.

— Les Conventions Collectives Nationales des différentes professions. (Régionales ou locales si elles existent) avec les mises à jour.
— Les Dossiers Fédéraux :
Implantation,
Section syndicale d'entreprise,
Grève,
Emploi,
Nuits et Postés,
Rendement,
Autogestion.

L'ensemble étant classé par dates et branches.

— Le Bulletin Fédéral HA.CUI.TEX. aux Militants ;
— Le Bulletin Fédéral Inter-Branches aux sections ;
— Les Bulletins de Branches.
— Les rapports des derniers Congrès Fédéraux 37 et 38°
— Les résolutions générales Congrès Fédéraux 37 et 38°

6) LES DOCUMENTS DE BASE DU SYNDICAT

- Les statuts du syndicat
- Le partage des responsabilités - Composition Bureau - Conseil
- Les assemblées générales du syndicat (compte-rendu)
- Le budget et le plan de travail
- Le courrier avec le SCPVC (cotisations)
- Autre courrier à classer suivant différentes rubriques : exemple :
 - Inspection du travail
 - Prud'hommes
 - Chambres Patronales
 - Militants etc...
- Un dossier de section (cahier)
- Les tracts et bulletins réalisés par le syndicat avec les dates,
- Les compte rendus venant d'autres structures U.L. U.D. Région etc...

7) DOCUMENTS ET MATERIEL EN STOCK AU SYNDICAT

- Carnets Confédéraux et Bulletins d'adhésions
 - Borderaux de commande de timbres
 - Stock de différentes affiches
 - Des mises à jour de Convention Collective
- et également : Pancartes - Boîtes de colle - Pinceaux - Mégaphone.

REMARQUES

Il est bien évident que tout ce qui est indiqué ci-dessus, ne peut se mettre en place du jour au lendemain. Il faut partir des besoins ressentis au niveau du syndicat, pour aller progressivement vers la mise sur pied d'une véritable documentation de base du syndicat.

Le syndicat ne doit pas être une structure bureaucratique, mais un moyen de l'action syndicale, il faut donc constamment s'interroger sur l'efficacité de la structure en tant que pilier de l'organisation et soutien efficace de l'action collective des travailleurs.

26 C'est à travers la section d'entreprise que se développe la dynamique syndicale. L'ampleur des problèmes dépassant l'entreprise, le syndicat HA.CUI.TEX. local est une priorité et l'interprofessionnel est nécessaire pour une réelle action de masse et de classe à tous les niveaux avec les travailleurs de toutes professions. L'action de masse exige son financement par le plus grand nombre de travailleurs par des moyens adaptés.

**

40 Pour le développement du rapport de force, notre lutte syndicale exige :

- Des moyens financiers, ce qui impose la volonté constante de l'implantation, de recrutement, et de collectage régulier des cotisations.
- Des structures adaptées : l'insertion des sections syndicales dans le syndicat HA.CUI.TEX local, pour y développer une pratique syndicale rigoureuse et assumer les responsabilités collectives qui découlent de notre orientation C.F.D.T.

RESOLUTION GENERALE
3^e COMITE NATIONAL HA.CUI.TEX.
LE PUY 21 - 22 NOVEMBRE 1975

Conséquences de la nouvelle division internationale du travail

7 mois après, une position toujours d'actualité

Le 20 juin 1975, le conseil fédéral adoptait la position ci-après sur les conséquences de la nouvelle division internationale du travail dans le textile, l'habillement et les cuirs.

Il nous apparaît opportun de la diffuser plus largement, de la faire connaître, car ce problème, le problème des échanges internationaux, est toujours d'actualité et plus particulièrement en ce qui concerne nos branches Textiles, Habillement, Cuir.

Toujours d'actualité également le discours de certains patrons essayant de faire admettre aux travailleurs que la lutte de classe, et l'antagonisme fondamental qu'il en résulte, est une notion périmée, désuète et qu'il s'agit désormais de s'unir (patron, travailleurs) pour sauver l'entreprise.

Récemment lors d'une commission paritaire ganterie portant sur les salaires un patron nous demandait d'entreprendre des démarches communes en vue de faire pression sur les pouvoirs publics pour que cessent les importations dites « sauvages ». Cela n'est pas vieux, c'était le 12 novembre 75.

Il est inutile ici de rappeler que ces mêmes patrons qui s'insurgent contre les importations en provenance de certains pays sont ceux-là mêmes qui à l'origine et bénéficiant d'avantages importants ont créé des entreprises dans des pays dits en voie de développement. Non pas comme ils l'affirment souvent dans un souci d'aide au développement de ces pays, mais bien dans l'intention d'en extraire une plus value conséquente (voir chapitre : une logique, le PROFIT de la position du conseil fédéral).

Enfin même demande gouvernementale, celui-ci simultanément se plaint de ces importations, cependant que son ministre du commerce parcourt le monde pour ouvrir les portes aux industriels pour que ceux-ci investissent.

s'expliquer devant les travailleurs

Une nécessité donc... que ce document soit lu, c'est évident, mais aussi utilisé à bon escient, en direction des travailleurs, il ne s'agit pas de convaincre le patron, mais de démystifier son langage devant les travailleurs.

Enfin, pour plus de précisions, rappelons que l'inter-branche du 2 mai 1975 est consacré entièrement à cette position et permet en quelque sorte de développer la position du Conseil fédéral de juin 1975.

POSITION DU CONSEIL FEDERAL HA.CUI.TEX. CFDT
sur les conséquences de la nouvelle division internationale du travail
dans le textile, l'habillement et les cuirs.

La situation des travailleurs de nos branches HA.CUI.TEX. en France se concrétise par l'intensification des charges de travail, du chômage partiel ou total, par des fermetures d'entreprises, par des licenciements.

UNE LOGIQUE LE PROFIT

Cette réalité repose sur deux causes essentielles.

NATIONALE : restructuration du capitalisme au plan national. A noter que cette situation ne fait que renforcer les plus grosses entreprises et en particulier les trusts :

- AGACHE WILLOT rachète six usines en pleine crise.
Voir même certaines Petites et Moyennes Entreprises.
- BIDERMANN passe de 900 employés à 5 500 travailleurs.

INTERNATIONALE : transfert des activités non suffisamment rentable dans d'autres pays (dégagement insuffisant de profit) vers des pays dits en voie de développement.

- Textile : Willot en Afrique
- Textiles Artificiels et Synthétiques Rhône-Poulenc au Brésil et Thaïlande.
- Habillement Bonneterie Cévenole : Pulls Montagut à Singapour.
- Cuir : BATA en Afrique.

En fait, ce choix est justifié par certains avantages concédés à ces entreprises :

- main-d'œuvre bon marché et inorganisée (peu d'organisations syndicales dû au régime politique de ces pays)
- avantage financier d'aide au développement, notamment par la Banque européenne d'investissement : certains prêts à 30 ans sans intérêts. Alors qu'une usine est amortie sur 5 ans.
- Possibilité de surprofit immédiat par : facturation excessive de l'assistance technique ainsi que des pièces détachées.
- l'encadrement technique européen représente de 8 à 15 % des effectifs pour plus de 50 % de la masse salariale.

A signaler : que sous couvert de fourniture de pièces détachées, s'effectue un transfert de fonds :

Un groupe a facturé en pièces détachées une somme supérieure à la masse salariale de cette usine.

Ces exemples démontrent bien la logique des investissements dans ces pays où 90 % des métiers fabriqués en Europe y sont vendus.

POSITION C.F.D.T

Nous revendiquons un autre type de développement que celui organisé par le système capitaliste.

— Actuellement le développement du système, sous l'emprise de l'impérialisme américaine, conduit à des mutations importantes entraînant des transferts d'activité d'une région ou d'un pays à l'autre, voire même d'un continent à l'autre.

Cette nouvelle division internationale du travail entraîne inévitablement des modifications de structures importantes modifiant les échanges entre pays.

Cette évolution n'est pas nouvelle, elle confirme nos analyses et prises de position au niveau national et international depuis de nombreuses années antérieures à la crise.

A son congrès de DIJON en 1971 la Fédération HA.CUI.TEX. affirmait :

« ... Les intérêts des travailleurs de tous les pays ne sont pas opposés. C'est la lutte acharnée entre groupes capitalistes pour la conquête de nouveaux marchés et de plus grands profits qui provoque l'antagonisme apparent entre les industries textiles des différents pays ».

« En conséquence, nous affirmons qu'en aucun cas, il ne peut y avoir de communauté de vue entre patrons et travailleurs et aucune possibilité d'action commune sur ces problèmes ».

Ceci constitue la réalité de la lutte de classe aussi bien dans les trusts que dans les P.M.E.

C'est pourquoi le Conseil Fédéral C.F.D.T. s'oppose à toute démarche commune de ses syndicats et sections avec les employeurs sur le plan des entreprises, localités ou régional. Démarches qui cautionneraient la politique de ceux-ci.

POSITION CONFIRMEE AU CONGRES DE FLERS EN 1974

« ... Il n'y a pas d'opposition entre les intérêts de l'ensemble des travailleurs, qu'ils soient des pays dits riches ou dits sous-développés. Il n'y a que les intérêts des capitalistes qui cherchent à opposer les travailleurs qui subissent en fait la même exploitation ».

INDUSTRIALISATION ET NAISSANCE D'UNE CLASSE OUVRIERE

En effet et par rapport à la nouvelle situation qui est celle de certains pays dits du tiers monde, lorsqu'il y a nationalisation des richesses naturelles d'un pays, au profit de qui ces richesses sont-elles récupérées ?

Bien souvent ces nationalisations se font au profit des bourgeois ou féodalités locales. En ce sens les nationalismes ne font que masquer la réalité de la lutte de classe, alors que l'évolution des forces productives (Industrialisation - naissance d'une classe ouvrière) ne peuvent que l'intensifier.

Le nationalisme n'est pas spécifique aux Pays en voie de développement et la classe ouvrière des pays industrialisés est objectivement concernée.

CONSEQUENCE POUR LA CLASSE OUVRIERE FRANÇAISE

Les répercussions en France ont des conséquences directes sur les travailleurs de nos branches.

Chômage - bas salaires - rendement.

Patronat et Gouvernement, après avoir surexploité la main-d'œuvre immigrée en France, lui font actuellement supporter fortement le chômage et la répression :

a) par le blocage de l'immigration

b) par expulsion ou renvoi, sous divers prétextes, dans leurs pays d'origine où ces travailleurs subiront, dans la plupart des cas, une nouvelle exploitation. Pour un million de travailleurs HA.CUI.TEX., un travailleur sur 10 est un travailleur immigré.

A cet égard, l'augmentation des prix des matières premières, notamment le pétrole, est utilisée par la droite pour provoquer des réactions racistes et nationalistes qui ne remettent pas en cause le système capitaliste.

La classe ouvrière ne doit pas se tromper d'adversaire, mais lutter contre le système capitaliste international.

Ce n'est qu'en luttant sur des objectifs précis s'attaquant aux causes c'est-à-dire à l'exploitation capitaliste, que la classe ouvrière triomphera.

LA C.F.D.T. REVENDIQUE

- garantie de l'emploi sur place, dans nos professions
- diminution du temps de travail sans perte de salaire
- suppression du travail au rendement
- retraite à 60 ans et 55 ans pour les femmes et travaux pénibles
- augmentation importante des salaires, égale pour tous
- même droit pour les travailleurs immigrés que ceux des travailleurs français.

Cela exige une politique globale et active de l'emploi, tout en sachant que ce n'est pas dans le système capitaliste que les travailleurs trouveront une réponse satisfaisante à leurs problèmes.

UNE DIMENSION INTERNATIONALE DES LUTTES

L'internationalisation croissante du capitalisme impose à la classe ouvrière de se donner les moyens d'une internationalisation de ses luttes.

Cette action internationale doit se concrétiser par des échanges d'information, des rencontres de militants avec l'aide des organisations nationales et internationales agissant sur des bases anticapitalistes afin de créer un rapport de force favorable à la classe ouvrière de tous les pays.

C'est dans cette orientation que la Fédération HA.CUI.TEX C.F.D.T. prendra toutes ses responsabilités.

PARIS, le 20 Juin 1975

Articles parus en 1975



● EDITORIAUX

- | | |
|--|----------------|
| — Une bonne année d'action syndicale | JANVIER |
| — Les difficultés financières de la Fédération | FEVRIER |
| — Echéance pour les salaires, nécessité de mobiliser l'ensemble des travailleurs | MARS |
| — Se battre sur tous les fronts | AVRIL |
| — Retraité ou Chômeur | MAI |
| — Bonnes vacances 75... et pourtant | JUIN-JUILLET |
| — Lettre ouverte au Président de la République | AOUT-SEPTEMBRE |
| — Opération Chloroforme | OCTOBRE |
| — Un patron rebelle à la loi | NOVEMBRE |
| — De nouvelles responsabilités d'action et d'organisation | DECEMBRE |

● VIE FEDERALE

- Parue chaque mois, elle reprend toutes les actions et les acquis durant cette année 1975.

● PRATIQUE SYNDICALE

- | | |
|--|----------------|
| — Etre offensifs pour l'emploi | JANVIER |
| — La section syndicale, face aux conditions de travail, l'hygiène et la sécurité dans l'entreprise | MARS |
| — La formation syndicale CFDT HA.CUI.TEX, complément au calendrier 1975 | MARS |
| — Formation permanente et condition féminine | AVRIL |
| — Lecture collective des informations | AVRIL |
| — Ça ne peut plus durer | JUIN-JUILLET |
| — Communiqué Fédé HA.CUI.TEX :
Non aux licenciements | AOUT-SEPTEMBRE |
| — Les 90 %, allocation d'attente ? | OCTOBRE |
| — Formation syndicale CFDT HA.CUI.TEX 1976 | NOVEMBRE |
| — Rôle et boulot des délégués | NOVEMBRE |
| — La charte financière et taux de cotisation 1976 | DECEMBRE |

Comité national

- | | |
|--|----------------|
| — Rapport du 3 ^e Comité National HA.CUI.TEX | AOUT-SEPTEMBRE |
| — Des points de repère pour une préparation collective | OCTOBRE |
| — Un Comité National de cohésion | DECEMBRE |
| — Résolution Générale | DECEMBRE |

Objectifs d'action

- | | |
|--|---------|
| — Le problème des travailleuses : partir de l'entreprise | FEVRIER |
| — Stop au travail de nuit, en équipe et posté | AVRIL |

- Conditions de travail, un accord qui ne garanti rien **AVRIL**
- Plateforme revendicative pour changer les conditions de travail **NOVEMBRE**
- Une revendication : la retraite à 55 ans pour les femmes **NOVEMBRE**

Expériences de luttes

- La lutte des remailleuses à la Lainière de Cambrai .. **FEVRIER**
- Elastelle au Puy, ou une lutte significative pour la garantie de l'emploi **MARS**
- La lutte active des travailleurs d'Everwaer **AVRIL**
- Ces petits bagnes modernes, la Blanchisserie de Pantin **NOVEMBRE**

Lutte de classe

- Stop au sentiment **MAI**

Orientation syndicale

- Document sur : Relations Syndicats-Partis **JANVIER**

Recrutement

- Un objectif, des moyens **FEVRIER**
- Si on te dit, tu peux répondre **AVRIL**
- Au Puy : expérience d'implantation et organisation d'un syndicat **MAI**
- Expérience de recrutement et organisation d'une section **OCTOBRE**

Modèle de tract

- L'action pour l'emploi est payante, elle se développe mais... les scandales continuent **NOVEMBRE**

Convention et accord

- Salaires T.N. au 1^{er} Janvier 1975 **JANVIER**
- Habillement : recommandation patronale au 1^{er} Mars 1975 **AVRIL**
- T.N. Salaires applicables au 1^{er} Mai 1975 **MAI**
- Les Congés Payés 1975 **JUIN-JUILLET**
- Habillement : Salaires minima au 1^{er} Juillet **AOUT-SEPTEMBRE**
- Salaires T.N. propositions patronales au 1-10-75 .. **OCTOBRE**
- Habillement : Salaires minima au 1-10-75 **NOVEMBRE**

● VIE ET LUTTE INTERNATIONALE

- Portugal 1975 **OCTOBRE**
- 3^e Congrès de la Flatevecu à Caracas (Vénézuela) **DECEMBRE**

● ELEMENTS DE REFLEXION

- Lettre d'un soldat **MAI**
- L'exploitation des travailleuses **MAI**
- L'autogestion en Yougoslavie **JUIN-JUILLET**
- L'Algérie en 1974 (suite) **JUIN-JUILLET**

● EDUCATION ET CULTURE

- Idées de lecture pour les vacances **JUIN-JUILLET**

● DIVERS

- Calendrier 1976 **DECEMBRE**

Salaires Textiles Naturels

En application de l'accord de salaire du 25 septembre 1975, une majoration des salaires réels de 2 % prend effet au 1^{er} janvier 1976.

L'indice des prix pour le mois de Novembre a dépassé les 156,4 prévu par l'accord puisqu'il a atteint le chiffre de : 157,3.

La prochaine augmentation de 2 % aura lieu quand l'indice INSEE aura atteint ou dépassé 159,5.

NOUS NE DEVONS PAS ATTENDRE L'INDICE POUR NOUS BATTRE

Comme l'ont fait les travailleurs de plusieurs entreprises au cours de ces dernières semaines, nous devons nous battre pour obtenir des augmentations de salaires identiques pour tous :

- 2 % = 80 F pour tous
- obtenir un salaire minimum de 1 700 F nets base 40 heures.
- la garantie du salaire en toutes circonstances.

EXIGER PARTOUT L'APPLICATION DE L'ACCORD

Un certain nombre de Chambres Patronales se sont exclues de l'accord du 25 septembre 1975. Il s'agit de :

- La Bonneterie de Ganges,
- La Bonneterie de la Vallée du Rhône (Valence),
- Moulinage et texturation,
- Soieries de Lyon et Sud-Est,
- Brodeurs de Villers Outreaux.

Nous devons exiger que les patrons appliquent l'accord sans attendre l'arrêté d'extension. Cette situation est d'autant plus inadmissible que la liste s'allonge à chaque accord de salaire !!

RAPPEL PAIEMENT DU CHOMAGE PARTIEL DANS LES TN

(article 51 de la Convention Collective Nationale)

A) Indemnité horaire pendant 13 semaines

Toute heure de chômage est indemnisée sur la base de la rémunération horaire minimum garantie nette de l'intéressé, allocation, d'Etat comprise.

La majoration pour personne à charge (0,04 F/H) vient en plus de la rémunération minimum garantie nette.

Etant donné les différences dans les retenues pour charges sociales selon les entreprises et les régions, nous avons supprimé la colonne qui donnait le montant de l'indemnité. Chacun est à même de calculer cette indemnité en fonction des charges sociales réelles.

Précisons que les 13 semaines ne se calculent pas par année civile (1^{er} janvier, 31 décembre) mais, avec comme point de départ, le début de la période de chômage. Si le chômage a démarré fin 1974, une nouvelle période démarre et il faut faire appliquer à nouveau la garantie des 13 semaines.

B) Indemnité après 13 semaines

Chaque heure est indemnisée à raison de 48 % de la rémunération minima garantie avec un minimum égal à 52 % du minimum professionnel, soit un minimum de 4,24 F/H avant 3 mois et 430 F/H après 3 mois de présence.

A cette indemnité ainsi définie s'ajoutent les indemnités d'Etat en vigueur depuis le 28 juillet 1975 :

- 2,50 F/H pour les 80 premières heures de chômage, dans la même année civile,
- 3,50 F/H entre 80 et 160 heures,
- 4,50 F/H au-delà des 160 heures.

En tout état de cause, l'indemnité perçue ne peut être inférieure à 7 F indemnité d'état comprise, la majoration pour personne à charge venant en plus.

Ce minimum de 7 F s'applique surtout dans les 80 premières heures de chômage en-dessous du coefficient 150.

BAREME DE SALAIRES OUVRIERS

Coef- ficient	Rémunération Minima garantie		Garantie Collective au rendement
	Taux Horaire	Mensuel	
100 - 115	8,16 (1)	1 420 (1)	8,66 (2)
120	8,34	1 451	8,84
125	8,53	1 484	9,03
130	8,72	1 517	9,22
135	8,90	1 549	9,40
140	9,09	1 582	9,59
145	9,28	1 615	9,78
150	9,47	1 648	9,97
155	9,65	1 679	10,15
160	9,84	1 712	10,34
165	10,03	1 745	10,53
170	10,21	1 777	10,71
175	10,40	1 810	10,90
180	10,59	1 843	11,09
185	10,77	1 874	11,27
190	10,97	1 909	11,47
195	11,15	1 940	11,65
200	11,33	1 971	11,83
205	11,53	2 006	12,03
210	11,71	2 038	12,21

(1) Après 3 mois de présence porté à 8,27 et 1 439 F Mensuel
Base 174 Heures.

(2) Après 3 mois 8,77.

BAREME DE SALAIRE EMPLOYES, TECHNICIENS, AGENTS DE MAITRISE

coefficients	Minima garantis mensuels base 174 h	Coefficients	Minima garantis mensuels base 174 h
100 - 115	1.420 (1)	240	2.293
120	1.451	245	2.336
125	1.484	250	2.380
130	1.517	255	2.423
135	1.549	260	2.465
140	1.582	265	2.508
145	1.615	270	2.550
150	1.648	275	2.593
155	1.679	280	2.636
160	1.712	285	2.679
165	1.745	290	2.720
170	1.777	295	2.763
175	1.810	300	2.806
180	1.843	305	2.849
185	1.874	310	2.891
190	1.909	315	2.934
195	1.940	320	2.976
200	1.971	325	3.019
205	2.006	330	3.062
210	2.038	335	3.104
215	2.080	340	3.147
220	2.123	345	3.190
225	2.165	350	3.233
230	2.208	355	3.276
235	2.250	360	3.319

(1) après 3 mois de présence porté à 1.439 F mensuel base 40 heures.

SALAIRS MINIMA GARANTIS INGENIEURS ET CADRES

Position	coefficient	Rémunération minima garantie
A) Débutants	300	2.806
	330	3.062
	360	3.319
B) Ingénieurs et cadres confir- més	400	3.660
	450	4.118
	500	4.575
	550	5.033
	600	5.490
	650	5.948
C) Position supérieure	800	7.320